



LE MONDE

# JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 25, numéro 5

4<sup>s</sup>

Praticien depuis 1970 en  
litiges de toutes sortes

## Me Luc Giroux se porte à la défense de l'avocat



Me Luc Giroux  
Guy Tessier, photographe

- Décès de Me Jean Bazin de Dentons
- La maison d'édition centenaire Wilson & Lafleur acquise par trois employés

## Me Suzanne H. Pringle, «Plaideur de l'Année 2020»



Me Suzanne H. Pringle, avocate spécialisée en droit de la famille, sera nommée «Plaideur de l'Année 2020» jeudi le 9 avril 2020 lors d'un dîner au Club St-James de Montréal.

Au début de sa carrière comme avocate de litige, Me Pringle a travaillé en litige bancaire et commercial dans un grand cabinet de Montréal. En 1988, Me Pringle a fondé son propre cabinet d'avocats et, depuis, pratique exclusivement dans le domaine du litige familial.

Me Pringle prône les plus hauts standards d'excellence en matière de représentation en droit familial, ce qui a grandement contribué à la réputation actuelle de son cabinet.

Elle est Fellow de l'American College of Trial Lawyers et elle a reçu la distinction honorifique d'Avocate émérite décernée par le Barreau du Québec.

Ella est l'avocate de celui que les médias ont surnommé « Éric » dans le dossier d'Éric et Lola, dont la cause a fait l'objet d'une décision favorable de la Cour Suprême du Canada en 2013.

Aussi, elle a agi comme consultante auprès de l'équipe de la très populaire émission « Ruptures », diffusée sur les ondes de Radio-Canada, laquelle a par ailleurs été librement inspirée de la carrière en litige familial de Me Pringle.

Joignez-vous à vos consœurs et confrères pour cet hommage à l'une des plus brillantes avocates en droit de la famille. Le coût du billet est de 350\$ plus taxes. Une table de dix (10) convives coûte 3 500\$ plus taxes. Réservez vos places maintenant, car elles sont limitées. La date limite de réservation est jeudi le 12 mars 2020.

Le paiement, par chèque seulement à l'adresse postale ci-dessous, suivra votre réservation par courriel à [agmonde@videotron.ca](mailto:agmonde@videotron.ca)

Salutations cordiales.  
L'Editeur,  
André Gagnon

---

**Le Monde Juridique**

642, rue Pierre-Tétreault, Montréal (Québec) Canada H1L 4Y5

Tél. 514-353-3549 | [agmonde@videotron.ca](mailto:agmonde@videotron.ca) | [www.lemondejuridique.com](http://www.lemondejuridique.com) |  Le Monde Juridique

Praticien depuis 1970 en litiges de toutes sortes

# Me Luc Giroux se porte à la défense de l'avocat

Par André Gagnon

**L**uc Giroux pratique comme avocat devant les tribunaux depuis 1970. Dans son livre **À LA DÉFENSE DE L'AVOCAT**, édité en novembre dernier, il nous fait part de ses réflexions sur cette profession confrontée aux défis de la justice.

A travers le récit d'expériences personnelles et l'analyse de grands procès comme les affaires Turcotte, Castor Holdings, O.J.Simpson où certains grands débats constitutionnels, c'est une image vivante de l'avocat en action qui nous est livrée.

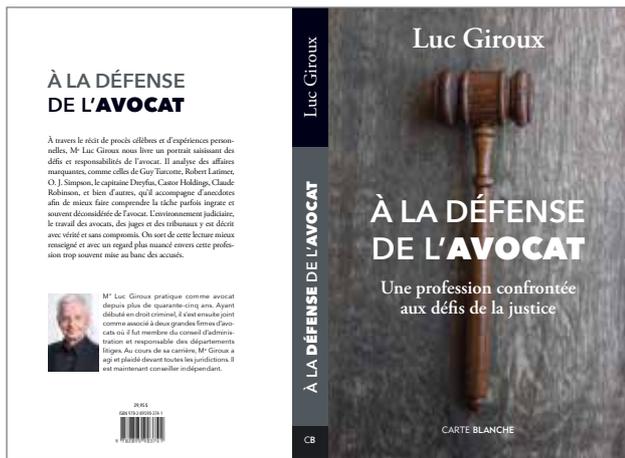
Peu d'écrivains s'attardent sur les rouages de cette pratique exigeante et sur le travail souvent acharné de l'avocat pour rendre justice à la cause qui lui est confiée. Le portrait du défenseur qui se dessine à travers les pages de ce livre est tout en nuance où perce la complexité de cette profession, où l'on débusque et corrige les fausses impressions sur ce métier largement incompris.

En 1966, alors qu'il entame sa première année en droit à l'université de Montréal, Luc Giroux est embauché comme apprenti par Me Jean-Paul Ste-Marie, un plaideur et criminaliste renommé en son temps et qui pratiquait alors seul.



Me Luc Giroux

Me Giroux souligne, en souriant, qu'il fallait être un peu caméléon pour s'adapter à la clientèle diversifiée de cet avocat qui représentait à la fois un ancien premier ministre du Québec en la personne d'Antonio Barrette, Vincent Cotroni, de grandes corporations dans le domaine de l'édition, plusieurs grandes sociétés manufacturières, sans compter les mandats qui lui étaient confiés par le gouvernement pour agir comme procureur ad hoc de la couronne ...



Après son barreau, Me Giroux pratiquera surtout en droit criminel jusqu'en 1975 aux côtés de Me Ste-Marie et Me Robert La Haye avec lesquels il continuera d'entretenir une longue amitié.

Il se joint ensuite à la firme Duquet MacKay, un bureau d'une trentaine d'avocats spécialisé en droit corporatif et commercial. Il en deviendra un des partenaires et responsable de la section litige de cette étude. Son premier grand procès commercial il le plaida avec succès aux côtés de Me Bill Grant d'Ogilvy Renault, alors le plaideur en titre de cette grande étude. Me Giroux à de bons souvenirs de cet homme solide, plaideur hors pair et grand stratège. Ils travaillèrent ensemble plus de deux ans à ce dossier et cette période fut, dit-il, riche en enseignements.

À cette époque, et par les soirs, il fut aussi procureur de la ville de Westmount dont la cour municipale avait des pouvoirs élargis en droit criminel.

En 1988 il se joint comme associé à Byers Casgrain, devenu en juin 2000 la firme nationale Fraser, Milner, Casgrain, puis, en 2013, un des trois bureaux fondateurs de la firme internationale Dentons. Il y fut responsable du département litige pendant de nombreuses années, membre du conseil d'administration de Byers Casgrain, puis de Fraser Milner Casgrain. Derrière ces titres et fonctions, l'intérêt premier de Me Giroux a toujours été pour le litige.

Me Philippe Casgrain, me dit-il, défendait ses clients sans jamais donner l'impression d'être

sur la défensive et sans rarement l'être. Il était toujours en mouvement, à la recherche d'une manœuvre déstabilisante pour la partie adverse. Ceux qui croisaient le fer avec lui ne le trouvaient pas reposant...

Durant ces années là Me Giroux plaida plusieurs affaires importantes comme, souligne-t-il, en ont souvent le privilège ceux où celles qui travaillent pour des grands cabinets. Il représenta de grandes sociétés canadiennes, américaines et étrangères dans différents litiges à caractère commercial tout au long de cette période.

En 2017, Me Giroux décidait de se retirer de Dentons où il a aimé travailler pour agir comme conseiller juridique indépendant.

Mais, comme Me Giroux se plaît à le dire, le livre À LA DÉFENSE DE L'AVOCAT ne parle pas de ses dossiers. Le personnage central c'est la profession d'avocat. Son but c'est de la mieux faire comprendre et de susciter une réflexion sur ses principaux enjeux.

Quelles sont les obligations de l'avocat? Quelles sont les limites du contre-interrogatoire? Comment l'avocat compose-t-il avec la vérité? La fausse-t-il cette vérité lors du procès où des négociations? Les juges, comment les convaincre et les mauvais juges comment les approcher? Pourquoi cette mauvaise image de l'avocat? Comment se faire un allié du temps? Les délais et les honoraires sont-ils hors contrôle? Quel est le futur de cette profession? L'avocat est-il un facteur de changement dans notre société? Voilà autant de questions qui sont abordées dans le livre À LA DÉFENSE DE L'AVOCAT,

Un collègue de Me Giroux disait « Voilà un livre que tout jeune avocat devrait lire? ». J'ajouterais « Voilà un livre que tous les avocats devraient lire s'ils veulent entendre une voix différente et rafraîchissante sur cette profession ».

Le livre est disponible en librairie et en ligne ainsi que sur le site de Me Luc Giroux. » <https://melucgiroux.com/>

# Dunton Rainville célèbre 65 ans de passion !

**L**e cabinet d'avocats et notaires Dunton Rainville célèbre ses 65 ans ! Sa première raison sociale en 1954 fut Beaudoin, Riel, devenue Dunton Rainville en 1988, à la suite de plusieurs intégrations d'autres cabinets. Dunton Rainville regroupe aujourd'hui près de 250 personnes dans sept (7) bureaux à travers le Québec. C'est sous le thème 65 ans de passion, que le cabinet célèbre cette année cet exploit dans le cadre de diverses activités à l'intention des clients et employés.

« Nous sommes particulièrement fiers d'avoir assuré la pérennité de notre organisation au fil des ans dans le contexte hautement concurrentiel dans lequel évolue l'industrie des services juridiques. Nous avons su grandir au rythme de l'évolution du monde des affaires », explique Me Jean-Jacques Rainville, président du Conseil de direction.

Pour Me Rainville, c'est grâce à ses valeurs fondamentales, à la fidélisation de la clientèle, à un développement d'affaires soutenu et à une gestion responsable que Dunton Rainville a réussi à maintenir le cap pour s'assurer d'un positionnement enviable.



*Me Jean-Jacques Rainville et Me Yanick Tanguay, respectivement président et vice-président du Conseil de direction, présentent fièrement le logo spécialement conçu pour le 65e anniversaire du cabinet.*

« Depuis 65 ans, le client est au cœur des préoccupations de chacun des membres du cabinet, dans le respect d'une tradition de qualité, de dévouement et de compétence. Nous accordons à tous nos clients, individus comme entreprises ou institutions, une attention particulière de tous les

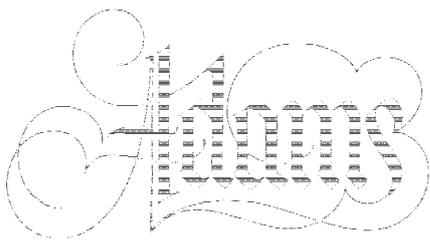
Merci à tous nos bâtisseurs,  
de grands juristes et de grands visionnaires.

Merci à tous nos clients.  
Vous demeurez au cœur de  
nos préoccupations.

Nous poursuivons avec  
détermination notre expansion  
et notre engagement envers vous.

**DUNTON RAINVILLE**  
AVOCATS et NOTAIRES  
[duntonrainville.com](http://duntonrainville.com)

MONTRÉAL JOLIETTE LAVAL LONGUEUIL SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU SAINT-JÉRÔME SHERBROOKE



DEPUIS 1850

## GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

### POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES  
ENVELOPPES  
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS  
ANNONCES  
COUVERTURES, ETC.

### SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS  
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS  
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS  
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9  
FAX (514) 937-9316  
TÉL. (514) 937-7744  
adamsoe@adamsengraving.com

**MONTREAL & TORONTO**  
1-888-232-6729

instants en leur offrant des solutions juridiques optimales, créatives et à un prix concurrentiel, en phase avec leurs besoins », ajoute-t-il.

Le président est aussi d'avis que c'est grâce à une équipe de professionnels hautement qualifiés et animés du désir de contribuer au succès de leurs clients, que le cabinet a été en mesure de relever les nombreux défis auxquels il a été confronté depuis 65 ans.

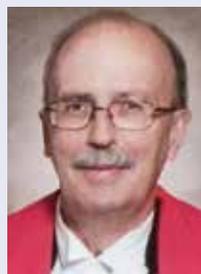
La force de leur passion et l'engagement indéfectible de chacun des membres du cabinet ont depuis toujours, selon lui, constitué le moteur de leur performance. « Nous avons toujours misé sur des gens de talent et des gens de cœur. Nos prédécesseurs furent de grands juristes. Leur vision stratégique de l'avenir a été déterminante pour notre réussite et ils ont su assurer à Dunton Rainville une réputation enviable dans le milieu juridique ».

« Nous avons la ferme intention de poursuivre notre expansion dans la même voie en continuant à privilégier la proximité avec le client. Notre objectif est de maintenir le positionnement du cabinet en tête de liste des cabinets québécois et notre engagement envers nos clients et les communautés où nous œuvrons. Nous sommes confiants qu'avec l'appui de nos clients et de chaque membre de notre équipe, nous y arriverons », a-t-il conclu.

### AVIS DE DÉCÈS

**Pierre Fontaine**

(Honorable juge doyen de la cour  
municipale de la Ville de Montréal)



Le 5 janvier 2020, l'honorable juge Pierre Fontaine, homme de loi digne de mention est décédé à l'âge de 76 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Madame Pierrette Larivière, ses filles Isabelle et Marie-Josée, ses petits-enfants Aloé et Éridan ainsi que sa sœur Dr Francine Fontaine, son conjoint Florian Thomas, son gendre Marc Boudrias et la fille de ce dernier Maude. Il laisse également dans le deuil autres parents et amis.

# Louis Marquis à la tête de la Faculté de droit

Source : Site web de l'Université de Sherbrooke

**L**e 9 décembre 2019, le Conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke a nommé Louis Marquis à titre de doyen de la Faculté de droit. Il amorcera un mandat de quatre ans le 1er janvier 2020. Il s'agit pour lui d'un retour aux sources, puisqu'il a exercé les fonctions de vice-doyen à la recherche de 1996 à 2000 et celles de doyen de 2000 à 2004. Entre 2005 et 2009, il a été membre de la haute direction de l'Université de Sherbrooke, à titre de secrétaire général, de vice-recteur à la communauté universitaire et de vice-recteur aux relations internationales.

Au terme de plusieurs consultations auprès de la communauté facultaire, Louis Marquis a proposé de repenser et de redéfinir le partage des responsabilités au sein de l'équipe de direction de la Faculté de droit.

*C'est là une équipe de direction hors pair et j'en suis très fier. Elle fait l'unanimité quant à sa capacité d'amener la Faculté le plus loin possible sur l'horizon du droit.*

– Louis Marquis

C'est ainsi que le vice-décanat à la recherche devient le vice-décanat à la recherche et aux cycles supérieurs de type recherche. La titulaire sera la professeure Carmen Lavallée pour un mandat de deux ans. De son côté, le vice-décanat à l'enseignement devient le vice-décanat aux études et à



Louis Marquis  
Photo : Université de Sherbrooke

l'innovation. Le professeur Guillaume Rousseau assumera ce rôle pour un mandat de deux ans. Me Éliane-Marie Gaulin conservera les fonctions de secrétaire de Faculté et de directrice des affaires étudiantes, également pour un mandat de deux ans.

Les observations de la communauté facultaire sur l'originalité et l'audace nécessaires pour répondre aux enjeux de la Faculté, cumulées à celles sur la gouvernance saine et transparente, ont amené le nouveau doyen à créer deux vice-décanats délégués. Le premier, qui portera sur le développement stratégique, sera confié à la professeure Véronique Fraser pour un mandat de deux ans. Le second, c'est-à-dire le vice-décanat délégué aux actions structurantes en recherche, sera dirigé par la professeure Geneviève Cartier pour un mandat d'un an.

**Volume 25, numéro 5**

**LE MONDE JURIDIQUE**

642, rue Pierre-Tétrault  
 Montréal, (Québec)  
 H1L 4Y5  
 (514) 353-3549

Courriel : [agmonde@videotron.ca](mailto:agmonde@videotron.ca)  
 Internet : [www.lemondejuridique.com](http://www.lemondejuridique.com)  
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

**Rédacteur en chef**

*André Gagnon, B. A., LL. L.*

**Adjointe à la rédaction**

*Jeanne d'Arc Tissot*

**Saisie de textes**

*Louis-Benjamin Gagnon*

**Publicité**

642, rue Pierre-Tétrault  
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5  
 Tél.: (514) 353-3549

**Tirage et distribution**

*Zacharie Gagnon*

**Abonnement:**

*Mme Jeanne D'Arc Tissot*  
 Téléphone: (514) 353-3549

**Infographie**

*Image-innée*

**Photographie**

*Paul Ducharme, Photographe*

Le Monde Juridique est publié par  
 Le Monde Juridique Inc.

**Président et Éditeur:** *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.  
 L'abonnement est de 40 \$ par année.  
 (On peut aussi se la procurer à la librairie  
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans  
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

**COPYRIGHT 2020 - LE MONDE JURIDIQUE.**

*La reproduction totale ou partielle des articles est  
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

Praticien depuis 1970 en litiges de toutes sortes Me Luc Giroux se  
 porte à la défense de l'avocat

*Par André Gagnon* ..... 3

Dunton Rainville célèbre 65 ans de passion ! ..... 5

Nouvelle équipe de direction

Louis Marquis à la tête de la Faculté de droit ..... 7

Décès d'un Grand diplômé de l'Université Laval,

L'honorable Jean Bazin ..... 9

L'ex-ministre fédéral progressiste-conservateur

John Crosbie est décédé ..... 10

Nomination de Me Marie-Claude Jarry, première femme Lieutenant-  
 Colonel Honoraire de l'histoire du Royal Canadian Hussars (Montréal)

..... 11

Une avocate de Québec parmi les « chiens de garde » des pénitenciers

..... 12

Chiapas

*Par Yves Delage*..... 14

Charles Paquette, huissier depuis 40 ans, reçoit un Mérite du CIO

..... 19

Prix du public – Concours international de plaidoiries

Attribué à Maître Deborah Diallo ..... 20

Appel de candidatures pour le comité de révision des décisions

des syndicats des Chambres ..... 22

M. Robert Panet-Raymond nommé membre du Conseil

consultatif de régie administrative ..... 22

Décès de l'ancien président de la FTQ, Fernand Daoust ..... 23

Stikeman Elliott accueille huit nouveaux associés ..... 24

Félicitations au nouveau docteur en droit Amar Laidani ..... 25

Regroupement de Therrien Couture et Joli-Coeur Lacasse ..... 26

Parcours Inspirant ..... 27

Éthique et conformité ..... 27

La fin des travaux de restauration de l'édifice de la Cour suprême

du Canada prévue pour 2028 ..... 28

La nouvelle voix des avocats ..... 29

Investissement Québec investit 1,250,000 \$ pour assurer

la relève de Wilson & Lafleur ..... 30

*SténoFac Inc.*

*Tous les services aux portes du palais...*

**Une équipe bilingue de 17 sténographes  
à la fine pointe de la technologie  
à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions  
au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

**TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888**

**50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5**

**Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : [stenofac@stenographe.com](mailto:stenofac@stenographe.com) • Internet : [www.stenographe.com](http://www.stenographe.com)**

# Décès d'un Grand diplômé de l'Université Laval, L'honorable Jean Bazin



**L**es membres de la direction de la Faculté offrent leurs plus sincères condoléances à tous les proches de l'honorable Jean Bazin, qui s'est éteint le 12 décembre 2019.

Diplômé de la promo-

tion 1963, Me Bazin était un partenaire important et très apprécié de la Faculté de droit. Il figure parmi les Grands diplômés de l'Université Laval depuis 2016.

Le Prix Grand diplômé célèbre les diplômés de l'Université Laval qui se sont démarqués par leur engagement exceptionnel envers leur communauté ainsi que par leur rayonnement sur les scènes locale et internationale. Remis pour la première fois en 1952, le Prix Grand diplômé, que l'on appelait auparavant la médaille Gloire de l'Escolle, souligne le mérite et représente un symbole d'action et d'honneur des diplômés et diplômées de l'Université Laval.

Les funérailles auront lieu le vendredi 10 janvier 2020 à 11h à l'église Saint-Léon de Westmount, 4311 Boulevard Maisonneuve Ouest.

Les membres de la direction de la Faculté offrent leurs plus sincères condoléances à tous les proches de l'honorable Jean Bazin, qui s'est éteint le 12 décembre 2019. Diplômé de la promotion 1963, Me Bazin était un partenaire important et très apprécié de la Faculté de droit. Il figure parmi les Grands diplômés de l'Université Laval depuis 2016.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 10 janvier 2020 à 11h à l'église Saint-Léon de Westmount, 4311 Boulevard Maisonneuve Ouest.

445, rue Saint-Vincent  
Montréal (Québec)  
H2Y 3A6  
Tél. 514.842.3901  
1.800.831.3901  
Télec. 514.842.7148  
www.delavoy.ca

*Confection*  
**DE LAVOY**  
*depuis 1980*



#### Service personnalisé

Toges et accessoires  
vestimentaires  
pour profession juridique  
et magistrature

Location et vente  
tuxedos et accessoires,  
toges, mortiers et épitoges  
pour collation des grades

Nettoyage et réparation  
de vêtements  
de tout genre

# L'ex-ministre fédéral progressiste-conservateur John Crosbie est décédé

Source : HuffPost



John Crosbie a été lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve-et-Labrador, de 2008 à 2013. Photo : PAUL DALY/LA PRESSE CANADIENNE

**L'**ex-ministre progressiste-conservateur fédéral John Crosbie est mort à l'âge de 88 ans, quelques heures après que des membres de sa famille aient fait savoir par voie de communiqué que son état de santé se détériorait.

La nouvelle a été annoncée vendredi par le Parti progressiste-conservateur de Terre-Neuve-et-Labrador dont le chef est Ches Crosbie, le fils aîné de l'ancien ministre.

John Crosbie, qui aurait eu 89 ans le 30 janvier prochain, a d'abord fait de la politique provinciale à Terre-Neuve-et-Labrador pendant plusieurs années.

Il a plus tard occupé d'importants portefeuilles au sein des gouvernements progressistes-conservateurs fédéraux dirigés par Joe Clark et Brian Mulroney. Il a été ministre des Finances du Canada en 1979 et 1980 et plus tard, ministre des Transports, ministre du Commerce international et ministre des Pêches.

Au Congrès au leadership du Parti progressiste-conservateur en 1983, il a terminé en troisième place, sa candi-

dature ayant souffert de son incapacité à s'exprimer en français.

John Crosbie était bien connu pour ses déclarations fracassantes, mais aussi pour son engagement profond pour sa province natale.

Plusieurs années après la fin de sa carrière politique fédérale, John Crosbie a été lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve-et-Labrador, de 2008 à 2013.

## La ministre de la Justice annonce la nomination de deux juges de la Cour du Québec

La ministre de la Justice du Québec, Mme Sonia LeBel, annonce la nomination de Mme Anne-Claire Perron ainsi que de M. Dominic Roux comme juges de la Cour du Québec à compter de ce jour.

Mme Anne-Claire Perron est détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université du Québec à Montréal. Elle a été admise au Barreau en 1999. Elle a commencé sa carrière à la Société de l'assurance automobile du Québec et depuis 2000, elle exerçait sa profession au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales. Mme Perron exercera principalement ses fonctions à la Chambre de la jeunesse à Montréal.

M. Dominic Roux est détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke. Il a été admis au Barreau en 1997 et il a commencé sa carrière à la Commission des normes du travail. Depuis 2005, il a exercé plusieurs fonctions au sein de l'Université Laval où il agissait à titre de vice-doyen aux études et à l'expérience étudiante. M. Roux exercera principalement ses fonctions à la Chambre civile à Québec.

# Nomination de Me Marie-Claude Jarry, première femme Lieutenant-Colonel Honoraire de l'histoire du Royal Canadian Hussars (Montréal)

Source : Site web Université de Montréal

**L**e cabinet d'avocats et notaires Dunton Rainville est très fier d'annoncer que Me Marie-Claude Jarry a été nommée en décembre 2018 par le ministre de la Défense nationale, l'Honorable Harjit S. Sajjan, première femme Lieutenant-Colonel Honoraire du régiment militaire Royal Canadian Hussars (Montréal) et siège au Conseil de liaison des Forces canadiennes.

Ancré dans la tradition militaire de la cavalerie, le Royal Canadian Hussars (Montréal) a célébré l'an dernier le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fusion qui a mené à sa création et a souligné 200 ans de présence de la cavalerie à Montréal. En effet, le Royal Canadian Hussars (Montréal) constitue l'une des deux plus anciennes unités de cavalerie volontaire au Canada et a pour origine la cavalerie de volontaires de Montréal formée au cours du dix-huitième siècle. Le 15 septembre 1958, la fusion de deux régiments célèbres de cavalerie montréalaise, le « 6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars » et le « 17th Duke of York's Royal Canadian Hussars », donna naissance au régiment amalgamé du corps blindé royal canadien qui fut désigné le Royal Canadian Hussars (Montréal). Pour plus de détails, visitez le [www.RCH.ca](http://www.RCH.ca).

Me Jarry a été associée du cabinet Dunton Rainville de 2001 à 2009. Elle a par la suite agi à titre de chef du contentieux pour le Québec d'une des 5 plus importantes banques au Canada avant d'effectuer son retour au cabinet, en 2014.

Elle oeuvre principalement en litige et financement bancaire, commercial, faillite et insolvabilité, domaines dans lesquels elle évolue depuis plus de 20 ans. Elle a représenté de grandes sociétés et des institutions financières dans de nombreux litiges, souvent impliquant de la fraude, et



a développé une grande expérience dans la mise en place de garanties, en réalisation de sûretés, en recouvrement de créances, en redressement d'entreprise, en faillite et insolvabilité et en financement.

Elle possède également une expertise en droit de la construction, en valeurs mobilières, en droit immobilier, en droit des successions, en environnement et en droit pénal statutaire.

Me Jarry est recherchée pour son leadership, sa capacité à avoir une vision globale des enjeux et de savoir quand il est nécessaire de privilégier des modes alternatifs de règlement. Elle a d'ailleurs participé à de nombreuses séances de médiation et de conférences de règlement à l'amiable.

# Une avocate de Québec parmi les « chiens de garde » des pénitenciers

Source : Radio-Canada

**À** 32 ans, Me Myralie Roussin est sélectionnée par le ministère de la Sécurité publique du Canada pour jouer un rôle de premier plan dans sa réforme du système correctionnel canadien qui entre en vigueur samedi.

Criminaliste et engagée au sein du Jeune Barreau de Québec, Me Roussin fait partie des 12 décideurs indépendants nommés au pays par le gouvernement canadien qui veilleront à ce que les droits des détenus soient respectés et que leur séjour en isolement ne se prolonge pas outre mesure.

« Ce n'est peut-être pas sexy auprès de la population de dire qu'on va améliorer les conditions de détention des détenus, mais ces gens-là, s'ils n'ont pas eu d'aide en dedans, ça n'ira pas mieux à leur sortie. »

— Myralie Roussin, avocate

En vertu de la réforme du gouvernement fédéral mise en place par l'ancien ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, l'isolement cellulaire - aussi appelé le trou - disparaît des pénitenciers canadiens. La pratique a longtemps été critiquée et souvent comparée à une forme de torture par l'Organisation des Nations Unies.

C'est vraiment stimulant de prendre part à ce nouveau programme parce qu'on vient changer complètement la façon



Me Myralie Roussin fera partie des 12 décideurs canadiens qui veilleront à la réforme des cellules d'isolement. Photo : Beaudry Roussin Avocats

dont les détenus vont purger leur peine, explique l'avocate qui est membre du Barreau depuis 2011.

Me Myralie Roussin est bien connue du milieu judiciaire à Québec. Elle est la présidente sortante du Jeune Barreau de Québec.

## Nouveau modèle dans les pénitenciers

En juin, le gouvernement fédéral a sanctionné les modifications à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition afin de transformer le système d'isolement cellulaire.

Au cours des dernières années, de nombreux cas de détenus isolés ont été dénoncés, entre autres celui d'un détenu autochtone coupé du reste du monde durant 118 jours. Cette réforme se veut une solution à ces cas d'abus.

Un nouveau modèle est donc établi : les unités d'intervention

structurée (UIS) qui, selon Ottawa, favoriseront la réhabilitation des détenus.

Ces derniers auront la possibilité de sortir de leur cellule pendant au moins quatre heures par jour et d'avoir un contact humain réel pendant au moins deux heures. Ils pourront également continuer de suivre leurs programmes de réinsertion sociale, de recevoir des visiteurs et de recevoir des soins en santé mentale.

Quand un détenu va en prison, l'objectif, c'est de le

priver de sa liberté et non pas de toute sa dignité humaine. Le but, c'est d'aider ces gens-là à être un actif pour un retour dans la société, de les aider en détention si jamais ils ne se comportent pas correctement, croit la criminaliste.

Elle sera responsable de réviser le dossier des détenus des établissements fédéraux de Donnacona, Joliette, Port-Cartier et du Centre régional. Me Roussin aura aussi le pouvoir de se déplacer dans les pénitenciers pour discuter avec les détenus si elle le juge nécessaire.

## Lavery annonce l'arrivée de Simon Clément à titre d'associé directeur de son bureau de Québec

**L**avery annonce la nomination de Me Simon Clément à titre d'associé directeur du bureau de Québec de Lavery.

En plus de veiller à la gestion du bureau de Lavery à Québec, lequel se compose de 44 professionnels et employés, Me Clément aura pour mandat de voir à la croissance globale des activités et au positionnement du cabinet dans la région de la Capitale nationale. À ce titre, il se joindra au Comité de direction du cabinet.

### Un professionnel reconnu par la communauté d'affaires pour son expertise et son dynamisme

Me Clément œuvre dans le domaine du litige commercial, incluant les conflits entre actionnaires, les réorganisations corporatives et l'insolvabilité, rupture de contrats et procédures d'urgence. De plus, il conseille aussi une clientèle de longue date, notamment dans le cadre d'acquisitions et ventes d'entreprises et d'actifs. À cet égard, il préside la section Québec du Club M&A, créée en 2012 dans le but de faciliter les échanges et les transactions d'affaires dans le secteur privé des moyennes entreprises entre professionnels des fusions et acquisitions.

« Plus que centenaire, Lavery jouit d'assises et de racines importantes dans la ville de Québec. La notoriété du cabinet n'est plus à faire et il a su se réinventer tout au long de son histoire en faisant preuve d'audace. Je suis non seulement heureux de rejoindre le réseau Lavery et toute l'équipe de

Québec, mais également impatient de mettre à contribution mon réseau et mon énergie au bénéfice des clients du cabinet et de la trajectoire stratégique qu'il met en œuvre », souligne Simon Clément.



Simon Clément

### Une nomination qui s'inscrit à la vision de Lavery

Cette arrivée coïncide avec le déploiement de travaux majeurs qui visent à propulser notre bureau de Québec.

« Je suis heureux de passer le flambeau à Simon, alors que notre bureau de Québec se redéfinit dans de nouveaux locaux et que la région présente des vecteurs de croissance économique importants », souligne Daniel Bouchard.

« De par l'excellence de sa réputation juridique, ses aptitudes entrepreneuriales et sa notoriété ainsi que ses assises dans la communauté d'affaires de Québec, Simon Clément s'est imposé comme le meilleur candidat pour prendre la direction du bureau de Québec de Lavery et propulser son développement. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un départ, mais d'un retour à la pratique active, je tiens à remercier la contribution exceptionnelle de Daniel Bouchard dont l'engagement de tous les instants s'est exprimé au fil des ans, des projets et des défis, dans un leadership mobilisateur », conclut Anik Trudel, chef de la direction de Lavery.

# Chiapas

Par Yves Delage



**S**itué au sud et à l'ouest de la péninsule du Yucatán, le Chiapas est entouré par l'État de Oaxaca à l'ouest, celui de Tabasco au nord et par le Guatemala à l'est. Le Pacifique baigne son côté sud.

Je vais vous décrire, en séquence, le voyage que j'y ai fait. D'abord, vol de Mexico à la capitale de l'état, Tuxtla Gutierrez. Volaris est un avionneur bon marché comparé à Interjet et Aeromexico. Notre hôtel, le Carmen était à 3 coins de rues du parc de la marimba. Le soir, dans ce parc, j'ai bu une de mes meilleures Margaritas, au restaurant Hawaian paradise en écoutant la musique de l'orchestre.

[https://www.youtube.com/watch?v=Kyr\\_7jiQUhI&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=Kyr_7jiQUhI&feature=youtu.be)



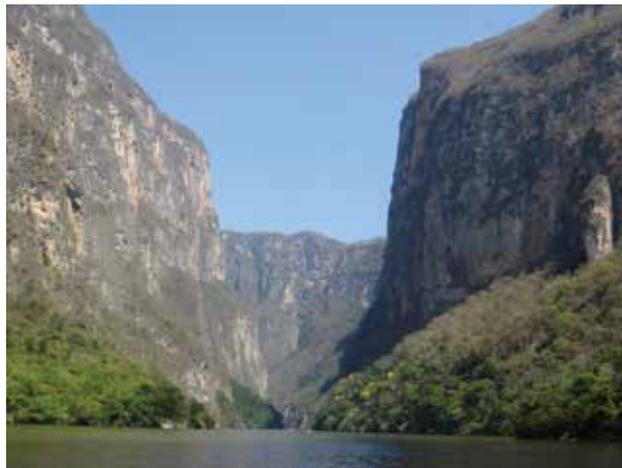
La fontaine la Pila

Le lendemain, visite de Chiapa de Corzo, C'est une ville non loin de Tuxtla Gutierrez qui est peuplée par des Olmecs depuis 1400 ans avant JC. C'est aussi un site archéologique et une de ses structures est la plus vieille de Meso-Amérique. Le zocalo expose un des beaux bâtiments du Mexique, la fontaine La Pila. Aussi, dans le zocalo, on peut voir l'arbre Chiapa Pochota un Ceiba très vieux qui le 9 octobre 1945 fut incendié volontairement. Le tiers de l'arbre fut détruit. Imaginez l'arbre au complet.



Puis on va vers le canyon de Sumidero. C'est un tour de bateau sur le fleuve Grijalva qui dure environ 2h30 et permet de découvrir plusieurs beautés du canyon qui a parfois 1 kilomètre de haut. Entre autre des oiseaux, des singes araignes et des crocodiles.

<https://youtu.be/e3JpngcAAl>



Canon de Sumidero

Le lendemain, c'est le trajet vers San Cristobal de las Casas. On y visite le musée de jade, celui du chocolat et le soir on a droit au spectacle sur le Zocalo. On mange au restaurant français Entropia.

<https://youtu.be/kBpMKXUKcEE>

On se repose une journée puis on s'en va vers Palenque. En passant, arrêt à l'Arcotete. Visite de la grotte et tour de tirolesa.

Palenque est un des beaux sites archéologiques du Mexique. C'est l'endroit où régnait Pakal. Certains se rappelleront qu'une stèle semble montrer Pakal sur une fusée ce qui signifierait que les mayas pourraient être des êtres d'une autre planète. Une autre explication est que la « fusée » est en fait l'arbre de la vie sur lequel se tient Pakal. Les racines sont dans Xibalba, le monde souterrain régi par les dieux de la mort. Xibalba, c'est aussi le nom de l'hôtel où nous sommes restés à Palenque.

<https://youtu.be/QjOW5vJsQKI>



Pakal non sur une fusée mais sur l'arbre de la vie

Palenque n'est découvert qu'à 10% ce qui signifie qu'il reste encore près de mille structures à découvrir. Les ruines datent de 226 avant Jésus-Christ. Palenque est moins connue que Chichen Itza mais, à mon avis, plus belle et plus intéressante.

Le lendemain, un tour à Aguas Azules (les eaux bleues) et Misol-Ha. Aguas Azules, c'est une série de chutes toutes plus belles les unes que les autres. C'est un lieu tranquille où l'on peut se baigner. Misol-Ha c'est aussi une chute mais en plus une grotte et on peut y coucher dans des cabanes. C'est un lieu intéressant par sa proximité aux sites Palenque, Yaxchila, Bonampak et Tonina.

<https://www.youtube.com/watch?v=9am3WV4Z2CI>

<https://www.youtube.com/watch?v=sF4ctAsfyo4>

Le lendemain, départ vers Comitán. On y visitera El Chiflon, un ensemble de 5 grandes chutes dont la plus belle, Velo de novia (voile de mariée). À Velo de Novia, il y a une tirolesse magnifique.

<https://www.youtube.com/watch?v=8H5jJNX0at4>

Suite à la page 16

# Conférence Legal.IT 2020

## Rendez-vous le 27 mars à compter de 8 heures AM

**L**a plus importante conférence au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit.

Chaque participant sera invité à se bâtir tout au long de la conférence un programme sur mesure, selon ses intérêts, à partir des séances offertes, lesquelles touchent une grande variété de sujets, de types de pratique et de domaines.

Plusieurs dizaines d'experts de Montréal et d'autres grandes villes d'Amérique du Nord seront présents encore cette année.

Pour plus d'information : <https://ajbm.qc.ca/legl-it/a-propos/>

Pour consulter la programmation de la 14<sup>e</sup> édition :

<https://ajbm.qc.ca/legl-it/programmation-2/>

Date : Vendredi 27 mars 2020

Lieu : Centre des sciences de Montréal

2, rue de la Commune O, Montréal, QC H2Y 4B2

Heure : dès 8 h

Coût (taxes incluses) :

- Legal.IT 2020 – Tarif hâtif membre du JBM et du CAP – 210,00 \$
- Legal.IT 2020 – Tarif hâtif non-membre du JBM – 370,00 \$
- Legal.IT 2020 – Tarif de groupe hâtif – 5 billets – 205,00\$ par billet\*
- Legal.IT 2020 – Tarif de groupe hâtif – 10 billets – 195,00\$ par billet \*
- Vitrine Technologique – Tarif unique – 75,00 \$
- Étudiant & Stagiaire – Tarif unique – 50,00 \$\*\*

L'ayant terminée, on m'a offert de retourner au centre de la tirolesa pour prendre des photos de la chute. C'était magique.

<https://youtu.be/zMTMMJ2TSBM>



Vélo de Novia

Ensuite, c'est Tenam Puente, un site dont les plus anciens éléments remontent à 300 ans avant J.C. L'importance de ce lieu est déterminée par le nombre de jeux de balle qui y étaient : 3. Ce site possède des panneaux décrivant les différentes structures en espagnol et anglais. Un site à visiter.

<https://youtu.be/4ssXjm8zLuc>

On visite aussi les lacs de Montebello. Ils sont en partie au Guatemala. Puis c'est le retour à Tuxtla Gutierrez. Le soir, un autre Margarita au restaurant Hawaiian paradise.



Ou prendre la meilleure Margarita

Le lendemain matin, on fait la deuxième partie de la visite du Canyon de Sumidero : les miradors. Une route spéciale a été construite pour permettre la visite de ces

miradors jonchés au dessus du Canyon. Il y en a 5 dont un situé à 1 kilomètre en hauteur du Canyon. Spectaculaire!

[https://youtu.be/BE\\_5Ag\\_yhaw](https://youtu.be/BE_5Ag_yhaw)

Puis c'est le retour à Mexico. Un voyage à faire, plein de beauté et de surprises. Un voyage de 10 jours qui aurait pu durer 15 jours sinon 20.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter : [info@yvesdelage.com](mailto:info@yvesdelage.com)

**NB Vous aurez facilement accès aux vidéos si vous visionnez le texte sur [lemondejuridique.com](http://lemondejuridique.com)**



Masque en jade avec oreillettes et lèvres de spondylus.



Masque de Pakal, le plus important empereur de Palenque



Une des structures de Tonina Puucá



Les embarcations sur lesquelles on visitera le lac



Le coquillage spondylus utilisé dans les masques



Une des structures de Palenque



Couleur du lac Montebello



Le jeu de balle



Autre grotte de Arcotefe



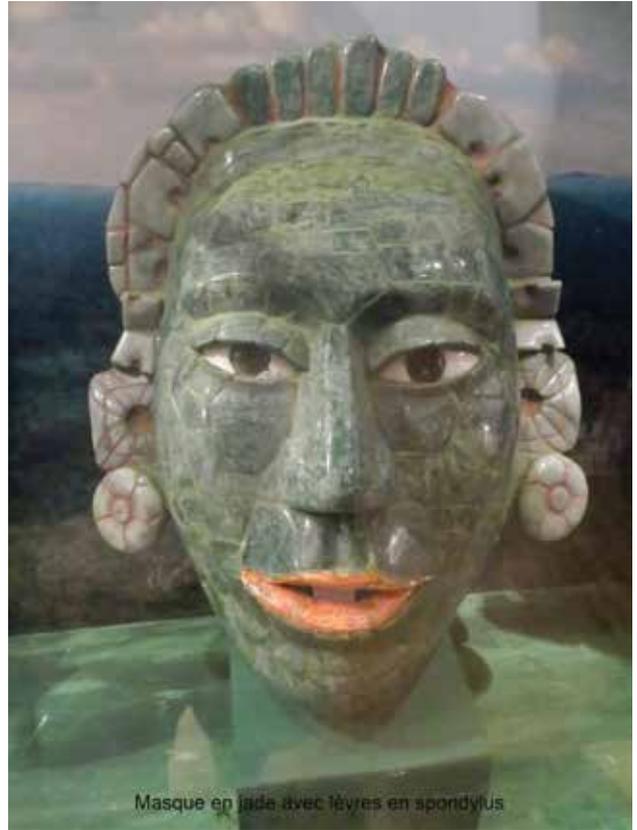
Deux autres structure de Palenque



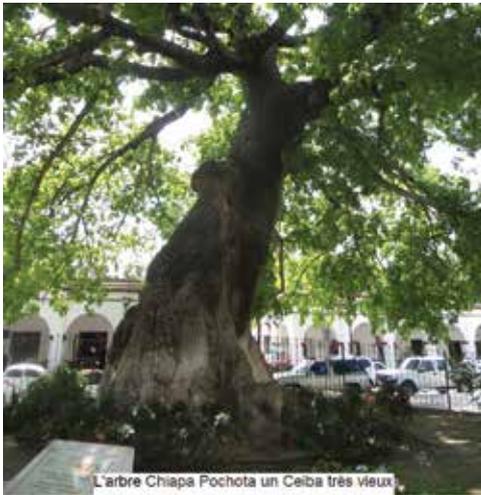
Aguas Azules



Misol Ha



Masque en jade avec lèvres en spondylus



L'arbre Chiapa Pochota un Ceiba très vieux



Une des grottes de Arcotéle



La tombe de Pakal

# Charles Paquette, huissier depuis 40 ans, reçoit un Mérite du CIQ

Source : Site Web Conseil Interprofessionnel du Québec

**H**uissier depuis 1976, Charles Paquette a reçu un Mérite du CIQ par la Chambre des huissiers de justice du Québec (CHJQ) à l'occasion du congrès annuel qui se tenait à Laval en novembre dernier. Ayant la profession tatouée sur le cœur, M. Paquette a une longue carrière au cours de laquelle il a contribué à l'amélioration continue de la qualité de la pratique.

Devenu le plus jeune huissier du Québec en 1976 alors qu'il n'avait que 18 ans, M. Paquette a œuvré chez Paquette & Associés Huissiers de justice dans la région de Montréal tout au long de sa carrière. D'abord commissionnaire à son arrivée en 1975, il y a travaillé comme huissier de 1976 à 1984. Au cours de cette période, il couvre un immense territoire, ce qui l'amène à conduire plus de 300 000 kilomètres annuellement. Il assume de nouvelles responsabilités, au fil des ans, à titre de chef d'équipe puis comme associé principal en 1984. En 1992, il est devenu directeur général et en 2013, celui président. Aujourd'hui, M. Paquette se dirige tranquillement vers une retraite bien méritée.

## Un engagement varié

Homme d'action, M. Paquette a œuvré dans de nombreux comités au cours de sa carrière. Il a notamment siégé à titre d'administrateur au conseil d'administration en 2008-2009 et a été membre du Comité de développement d'Huissiers Québec. Depuis 2017, il met à profit son expérience à titre de président du Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes d'honoraires.

Dans le cadre de la réforme du nouveau Code civil de 2016, il a siégé au Comité sur le tarif touchant les aspects de l'exécution en général à la demande de la CHJQ et du ministère de la Justice. « Il fallait s'asseoir pour trouver des terrains d'entente sur une tarification appropriée pour les nouvelles responsabilités confiées aux huissiers », explique celui qui aime aider et conseiller ses pairs.

M. Paquette a aussi été invité à de nombreuses reprises à titre de conférencier sur les constats, les saisies de type Anton



Piller et les perceptions à l'amiable, et ce, devant divers professionnels de la justice, comme des avocats, des notaires, des étudiants en droit et ses pairs.

## Un leader pour tous

Perçu comme un mentor par ses pairs, M. Paquette a été un réel leader à la sortie du nouveau Code de procédure civile en 2016. « La réforme du Code a été reportée de nombreuses fois par le ministère de la Justice, donc nombreux sont ceux qui croyaient que la date butoir du 1er janvier 2016 allait également être remise à plus tard. Par contre, comme directeur général d'une entreprise, il fallait prévoir le coup et aller de l'avant », explique M. Paquette.

Avec le désir d'être prêt, M. Paquette a mobilisé son entreprise pendant plusieurs semaines pour effectuer tous les changements nécessaires, comme l'ajustement des 3 800 titres de procédures, des 1 000 modes de signification et de tous les procès-verbaux. Ce travail en a valu la peine, car le nouveau Code est entré en vigueur en janvier 2016 à quelques jours d'avis.

À cette occasion, M. Paquette a donné un coup de pouce à ses collègues à travers la province en leur fournissant l'ensemble de leur démarche et de leur réflexion pour qu'ils puissent être opérationnels. Bref, le dévouement pour sa profession qui l'anime a fait de lui un huissier de justice remarquable pendant plus de 40 ans!

# Attribué à Maître Deborah Diallo

Source : *Liberterra Journal*

**L**e Prix du public a été attribué à Maître Deborah Diallo, Barreau de Strasbourg pour sa brillante plaidoirie « Les écorchées vives de la diaspora africaine : itinéraire d'une fillette victime d'excision »

Maître Deborah Diallo a su avec force et sincérité plaider pour toutes ses générations de femmes victimes d'excision à travers le monde.

Elle a donné à ces femmes, par sa parole exprimant toute la souffrance physique et psychique des victimes, souvent niées par la justice, malgré des décennies de lois internationales et de Conventions de L'ONU, contre les violences faites aux femmes, toute la reconnaissance essentielle pour survivre à ces drames.

Survivre à ce « crime d'homme » comme Deborah Diallo le souligne dans sa plaidoirie, s'est vivre en résilience, vivre chaque jour en douleur de vivre, chaque jour à devoir dépasser un traumatisme, chaque jour à savoir que sa liberté ne sera plus jamais dans toute sa plénitude.

La violence abîme, détruit et face à elle, la vérité, la force du témoignage, la lutte constante contre la culture patriarcale prononce la volonté de justice .

Une justice a toujours devoir acquérir. Une justice qui ne coule pas de source en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, où la moitié de l'humanité, les femmes, doivent sans cesse dire « je suis un être humain ».

Un être humain, le corps humain d'une femme, dont l'intelligence, la mémoire expriment la souffrance qu'il a vécu, par la parole d'hommes et de femmes, à l'image de Deborah Dallio, qui porte sa voix.

Maître Deborah Diallo a transmis une émotion forte à tout le public présent, en défendant une fillette victime d'excision à l'âge de 3 ans.



*Deborah Diallo*

Londres, un appartement, et sur le carrelage, le sang, une petite fille subit une violence extrême. La violence de la culture patriarcale car elle n'est pas uniquement un mot banal relatant une tradition, elle signifie qu'elle prive de liberté, de droits des millions de femmes dans le monde. Qu'elle meurtrit, qu'elle mutile le corps d'une femme.

Elle signifie cruauté, barbarie contre des femmes. Elle signifie une légitimité à faire subir une souffrance à une femme, à la maltraiter, à la martyriser.

Elle signifie des siècles où l'homme s'est construit contre la vie, contre lui-même puisqu'il naît du corps d'une femme.

La culture patriarcale signifie que l'humanité s'est bâtit en une dualité et non en une universalité.

Un équilibre ne peut être dans nos sociétés tant que cette culture persistera. Un bouleversement qui aujourd'hui éveille les consciences car l'on sait que l'équilibre de la Terre, de nos sociétés politiques et économiques se fonde en osmose et ne se sépare pas.

Alors comment peut-on séparer les femmes de la liberté ?

La liberté pleine et entière pour un droit de vivre véritable et respecté. La liberté de vivre en paix et sécurité sans craindre ce chaque jour qu'impose la criminalité masculine.

Toutes les 5 secondes, une fille est victime d'excision, nous rappelle Maître Deborah Diallo dans sa plaidoirie. L'excision, un crime d'homme, confirme Deborah Dallio, en citant la condamnation par la Central Criminal Court (Old Bailey) de Londres, de la mère de la fillette à 13 ans de prison et l'acquiescement du père qui maintenait fermement sa fille.

La fillette a été placée dans une famille d'accueil. « La double peine » conclue Maître Deborah Diallo, car cette petite fille, aujourd'hui âgée de 5 ans, ne vivra jamais le bonheur d'être, de grandir auprès de ces parents.

Elle souffre des conséquences irréparables tant physiquement que psychologiquement du crime qu'elle a subi. Maître Dallio rappelle que toute sa vie de femme sera impactée par ce drame.

Il est alors par conscience, par humanité, de lutter contre la culture patriarcale, comme Maître Dallio l'affirme, pour que cesse ces crimes, ces violences faites aux femmes.

Des plaidoiries défendant la cause des femmes étaient ce jour au Mémorial de Caen et le finaliste, Maître François Bourguignon, Barreau de Paris, a quant à lui plaider contre la culture des maltraitements et du viol que subissent les femmes, dans un combat pour « Aïcha », au cœur de sa plaidoirie « Le salaire du déshonneur – Le combat d'Aïcha et des » Dames de fraises » de Huelva.

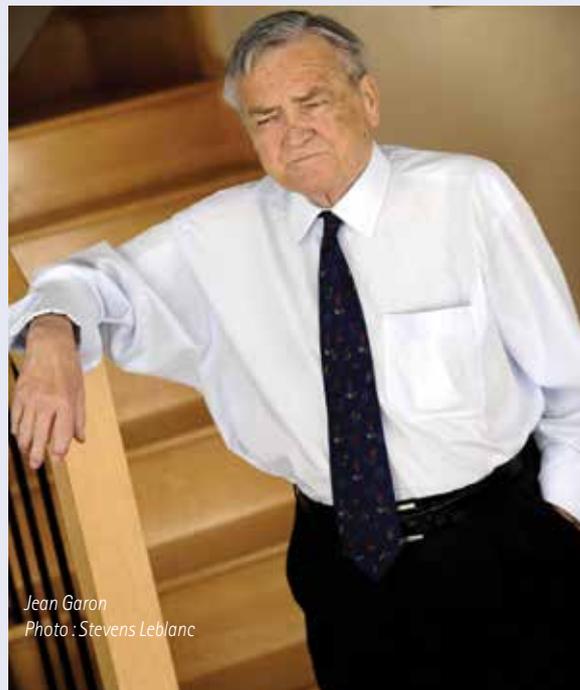
Toute la force d'Aïcha, jeune marocaine, venue travailler dans les champs de culture de fraises en Espagne et qui y vivra la maltraitance, les agressions sexuelles, une tentative de viol, le harcèlement et qui aujourd'hui se bat pour avoir un procès équitable contre son agresseur.

Un message à travers toutes les plaidoiries de ce jour, et ce fut également la plaidoirie de Maître Marion Taupenas, Barreau de Toulon, contre les féminicides, est que la lutte contre la culture patriarcale, qui est la culture des maltraitements à l'égard des femmes, qui est aussi la culture du viol, est à combattre pour que toute notre humanité découvre le sens de vivre et lutte contre un perpétuel bouleversement qui détruit.

La cruauté est un chaos, la culture patriarcale est ce chaos

## La famille de Jean Garon veut renommer une route à Lévis en son honneur

Source : Le Journal de Québec



Jean Garon  
Photo : Stevens Leblanc

**La famille et les amis de feu Jean Garon ont officiellement demandé au maire de Lévis que la portion de la route du Président-Kennedy sur le territoire lévisien soit renommée en l'honneur de l'ancien politicien. Jean Garon a été député et maire de Lévis pendant près de 30 ans.**

Devant le conseil municipal, Emmanuel Garon a rappelé l'engagement personnel du maire Gilles Lehouillier au moment du décès de son frère survenu en juillet 2014. «La ville de Lévis est ainsi la seule municipalité importante le long de la route du Président-Kennedy où le nom de cette artère n'honore pas un personnage marquant de son histoire», a indiqué M. Garon.

Selon lui, ce choix s'impose par sa visibilité et sa concordance avec l'héritage de Jean Garon.

Lors de son intervention devant le conseil municipal, M. Garon a voulu réitérer la demande de la famille qui souhaite rencontrer le maire Lehouillier dans les meilleurs délais.

# Appel de candidatures pour le comité de révision des décisions des syndic des Chambres

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») sollicite des candidatures en vue de nommer de nouveaux membres au sein de son comité de révision des décisions du syndic de la Chambre de l'assurance de dommages et du syndic de la Chambre de la sécurité financière (le « comité ») en application des articles 351.1 et suivants de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, RLRQ, c. D-9.2.

Le comité de révision siège, au besoin, lorsqu'une personne ayant demandé à un syndic d'une Chambre la tenue d'une enquête requiert son avis relativement à la décision du syndic ou de l'adjoint du syndic de ne pas porter plainte devant le comité de discipline de la Chambre concernée.

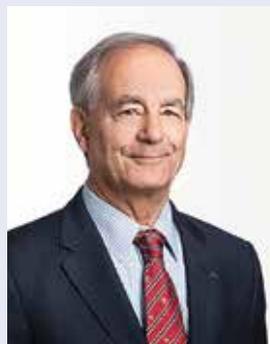
Ce comité prend connaissance de l'ensemble du dossier et des pièces que lui transmet le syndic dont la décision est contestée et exerce de manière totalement indépendante des autres instances de l'Autorité.

Dans son avis, le comité de révision peut :

- conclure qu'il n'y a pas lieu de porter plainte devant le comité de discipline;
- demander au syndic ou à l'adjoint du syndic de compléter son enquête;
- conclure qu'il y a lieu de porter plainte devant le comité de discipline et suggérer le nom d'une personne qui, agissant à titre de syndic, peut porter plainte.

Les rencontres du comité se tiennent généralement à distance et se déroulent entre trois membres du comité. Ceux-ci sont sélectionnés selon le domaine d'expertise visé par le dossier devant faire l'objet de la révision. Un des membres agit à titre de représentant du public et est généralement choisi parmi les personnes dont le nom figure sur une liste dressée par l'Office des professions du Québec.

## M. Robert Panet-Raymond nommé membre du Conseil consultatif de régie administrative



Le 8 décembre dernier, M. Robert Panet-Raymond a été nommé membre du Conseil consultatif de régie administrative (CCRA) de l'Autorité des marchés financiers par le ministre des Finances, et ce, pour un mandat de trois ans, lequel a débuté le 15 décembre dernier.

Monsieur Panet-Raymond est professeur associé à l'École polytechnique de Montréal. Auparavant, il a été pendant près de 15 ans premier vice-président, Groupe Entreprises, Est du Canada de la Banque canadienne impériale de commerce (CIBC) et président et chef de la direction des Rôtisseries St-Hubert Itée.

Membre de l'Institut des administrateurs de sociétés, autrefois membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et membre retraité de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, il détient une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School ainsi que le titre IAS.A. Administrateur émérite de l'Université de Montréal. M. Panet-Raymond agit notamment à titre de président du conseil d'administration du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM).

Soulignons d'autre part que les mandats de Marie-Agnès Thellier et d'Yves Morency ont été renouvelés pour une période de trois ans et que M. Michel Lespérance a quitté le Conseil, au terme d'un deuxième renouvellement de mandat, après y avoir siégé depuis 2005 à titre de membre et de secrétaire.

# Décès de l'ancien président de la FTQ, Fernand Daoust

**C'**est avec une profonde tristesse que nous apprenons le décès à l'âge de 93 ans d'un grand leader syndical et d'un homme profondément attachant qui a dédié sa vie à faire du Québec une société moderne, plus juste et plus démocratique, et de la FTQ la grande centrale qu'elle est devenue aujourd'hui. « Fervent nationaliste, son impressionnante carrière a été marquée par son amour du Québec, des travailleurs et des travailleuses, et aussi par la défense de la langue française et du français comme langue de travail. À toute sa famille, ses enfants Josée et Isabelle, et ses amis, nous offrons nos plus sincères condoléances. C'est aussi toute la grande famille de la FTQ qui est en deuil aujourd'hui », déclare le président de la FTQ Daniel Boyer.

Fernand Daoust a occupé le poste de secrétaire général de la FTQ de 1969 à 1991, puis de président de 1991 à 1993. Issu d'une famille monoparentale d'un quartier ouvrier et élevé par sa mère, qui travaille dans un atelier de couture, le jeune Fernand est un étudiant doué qui travaille dur pour payer ses études, allant de petits boulots de livreur de restaurant, à moniteur ou commis d'entrepôt. Il fait ses études en sciences économiques et en relations industrielles avant de s'engager, dans les années 1950, dans le mouvement syndical. Il participe à la fondation de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), née de la fusion de la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) et de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) en 1957 à Québec. Il fait sa marque à la FTQ dès 1960 à la présidence du comité d'éducation et de l'organisation, et en 1964 au titre de vice-président de la FTQ. Il devient aussi le premier secrétaire général du Fonds de solidarité FTQ en 1983, et président du Fonds de 1993 à 1996. Toujours en 1993, Fernand Daoust négocie et obtient auprès du Congrès du travail du Canada (CTC) une autonomie politique et un statut particulier pour la FTQ, dont l'exclusivité des interventions syndicales au Québec et son droit à la représentation internationale, entente qualifiée à l'époque de souveraineté-association.

« C'est une page importante de l'histoire du Québec et du mouvement syndical qui se tourne avec le départ de Mon-



Fernand Daoust

sieur Daoust. Il fut une inspiration pour plusieurs générations de militants et militantes non seulement syndicaux, mais aussi souverainistes. Il a été de tous les combats du Québec moderne, que ce soit le lockout du quotidien

La Presse (1971), le front commun intersyndical de 1972, la grève de la United Aircraft (1974), pour ne nommer que ceux-là », ajoute le secrétaire général Denis Bolduc.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 sont également marqués par la crise linguistique de Saint-Léonard, des manifestations pour une université McGill en français et par l'adoption du « Bill 63 » qui donne le droit aux parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants. En réaction et sous l'influence de Fernand Daoust, le 11e Congrès de la FTQ adopte la première politique linguistique de son histoire en 1969.

Fernand Daoust est aussi membre du premier conseil d'administration de l'Office de la langue française en 1977, et reçoit de nombreux honneurs dont l'Ordre des francophones d'Amérique (1994), Patriote de l'année (1998) et Chevalier de l'Ordre national du Québec (2001).

Louis Laberge, président de la FTQ de 1964 à 1991, et Fernand Daoust, travaillant en tandem pendant plus de 20 ans, ont littéralement construit la FTQ que l'on connaît aujourd'hui pour faire de la centrale un acteur social et politique incontournable de la société québécoise.

Encore une fois, au nom des membres du Bureau de direction de la FTQ, de ses syndicats affiliés, des anciens présidents Clément Godbout, Henri Massé et Michel Arsénault, des anciens secrétaires généraux René Roy et Serge Cadieux, des employés et retraités de la FTQ, ainsi que de la grande famille syndicale, nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

# Stikeman Elliott accueille huit nouveaux associés



**S**tikeman Elliott est fier d'annoncer l'élection de huit de ses avocats qui sont devenus associés le 1er janvier 2020.

« Nous sommes heureux d'accueillir ce groupe d'avocats exceptionnels à titre d'associés », de déclarer Marc Barbeau, président du conseil du cabinet. « Nos nouveaux associés continueront de contribuer à l'expertise globale du cabinet dans de multiples champs de pratique en vue de répondre aux besoins de nos clients et de les aider à atteindre leurs objectifs. »

Nous leur souhaitons le plus grand succès dans ce nouveau chapitre de leur parcours professionnel.

- Kevin A. Custodio – Droit des affaires (Montréal)
- Catherine Grygar – Droit immobilier (Calgary)
- Lindsay Gwyer – Fiscalité (Toronto)
- Michael Laskey – Concurrence et investissements étrangers (Toronto)
- Kim Le – Droit des affaires (Toronto)
- Julien Michaud – Droit des affaires (Montréal)
- Kurtis Reed – Énergie commerciale et droit des sociétés (Calgary)
- Barbara Sheng – Droit des affaires (Montréal)

# Félicitations au nouveau docteur en droit Amar Laidani

**L**e 14 décembre 2019, monsieur Amar Laidani a soutenu avec succès sa thèse intitulée «Le droit coutumier kabyle pendant la colonisation française» et réalisée en cotutelle entre la Faculté de droit de l'Université Laval et la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier.

Les directeurs du doctorant étaient les professeurs Éric de Mari (Montpellier) et Bjarne Melkevik (Université Laval). Le jury était également composé de:

- M. Marc Ortolani Université de Nice Sophia Antipolis (rapporteur)
- M. Francesco Cavatorta Université de Laval (examinateur)
- M. Pierre Mousseron Université de Montpellier (examinateur)
- M. Eric Gasparini Université d' Aix-Marseille (rapporteur)

## Résumé de la thèse

Notre thèse a comme sujet l'analyse des phénomènes de la codification et la réforme des coutumes kabyles qui ont eu lieu pendant la colonisation française. La «codification» et la «réforme» sont deux éléments clés du droit colonial du Second Empire colonial français. Le droit coutumier kabyle a été le résultat d'une codification des coutumes kabyles qui a été menée par un militaire, Adolphe Hanoteau, et un magistrat, Aristide Letourneux. Cette codification a pris la forme d'un ouvrage en trois volumes, intitulé La Kabylie et les coutumes kabyles. Ce droit coutumier a été officiellement reconnu par la législation coloniale française par le biais de l'article 2 du décret du 29 août 1874. Cette reconnaissance officielle des coutumes kabyles a eu comme effet la création d'un statut juridique particulier de droit privé, celui de l'indigène musulman régi par le droit coutumier



kabyle. Les coutumes kabyles codifiées par le régime militaire ont été par la suite réformées par le régime civil. La première coutume à avoir été réformée a été celle de la chefaa (retrait successoral), suivie par la tutelle des mineurs kabyles par le biais du décret de 01 juin 1902 et par les coutumes kabyles en matière de divorce et droit successoraux des femmes kabyles à travers les décrets du 2 et du 19 mai 1931. Notre thèse s'articule autour de deux parties. Dans la première partie, nous avons décrit les raisons qui ont été à l'origine de la codification des coutumes kabyles. Nous nous sommes concentrés sur la politique menée par les Bureaux Arabes en Kabylie et sur la manière dont les coutumes kabyles ont été rédigées dans l'ouvrage d'Hanoteau et Letourneux, intitulé La Kabylie et les coutumes kabyles. Dans la deuxième partie de la thèse, nous nous sommes penchés sur la période du régime civil (1871-1931) et sur la jurisprudence ainsi que sur la législation qui ont réformé les coutumes kabyles en matière de chefaa, de tutelle des mineurs et de statut des femmes. Un chapitre final est dédié à l'analyse de l'héritage post-colonial du droit colonial français appliqué en Algérie au sein du droit algérien durant les années 1962-1975 ainsi qu'au sein de l'actuel droit français d'Outre-mer à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie.

# Regroupement de Therrien Couture et Joli-Coeur Lacasse

**T**herrien Couture et Joli-Coeur Lacasse, deux leaders dans leur domaine, joignent leurs forces, créant ainsi Therrien Couture Joli-Coeur. Ils deviennent de ce fait l'un des plus importants employeurs québécois du secteur juridique avec plus de 350 employés dès le 1er janvier 2020.

Pour Éric Beauchesne, président et chef de la direction de Joli-Coeur Lacasse ainsi que Normand Therrien, président et chef de la direction de Therrien Couture, il s'agit d'une excellente nouvelle pour les deux organisations. « Il est clair que ce regroupement nous permettra de développer de nouveaux marchés et d'offrir à nos clients une plus grande diversité de services. Grâce à un modèle d'affaires distinct qui mise sur l'entrepreneuriat, à nos visions et nos valeurs communes, les clients retrouveront le même professionnalisme, la même proximité et le même esprit d'innovation auxquels ils sont habitués. Cela fait partie de notre ADN. », ont mentionné les deux nouveaux partenaires d'affaires.

Avec six places d'affaires situées à Brossard, Laval, Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe et Sherbrooke, Therrien Couture Joli-Coeur pourra offrir davantage de services adaptés aux entreprises de toutes les régions. Étant également membre de trois réseaux internationaux, la nouvelle entité sera en mesure d'accompagner les entreprises de toute taille à réaliser leurs projets.

Les défis sont grands dans le milieu des services professionnels : les modèles d'affaires évoluent, le virage numérique est un incontournable et l'implantation de nouvelles technologies est dorénavant inévitable. « Comme toujours, nous souhaitons être à l'affût des nouvelles tendances afin de toujours mieux desservir nos clients. Notre regroupement nous donnera l'élan nécessaire pour réaliser nos objectifs de croissance. Nous aurons une force de recrutement, mais surtout de réalisation de mandats d'envergure, tout en offrant un environnement de travail de taille humaine et stimulant à nos talents actuels. De plus, les différentes coentreprises et filiales du Groupe Therrien Couture Joli-Coeur, notamment Hub6 et Edilex, permettront à l'organisation de faire

sa marque dans le milieu des services professionnels multidisciplinaires et de demeurer un leader québécois en Legal Tech. » ont conclu Normand Therrien qui sera président et chef de la direction de la nouvelle entité et Éric Beauchesne qui deviendra président du conseil d'administration.

## **Les autorités en valeurs mobilières du Canada publient les données détaillées d'un examen de la représentation féminine aux postes d'administrateurs et de membres de la haute direction**

Les autorités en valeurs mobilières du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan (les autorités participantes) ont publié les données ayant servi à établir l'Avis multilatéral 58-311 du personnel des ACVM, Rapport du cinquième examen du personnel sur la représentation féminine aux postes d'administrateurs et de membres de la haute direction.

Il s'agissait du cinquième examen annuel consécutif des autorités participantes sur la représentation féminine au conseil d'administration et à la haute direction.

Les données ont été compilées à partir de documents publics déposés au moyen de SEDAR et comprennent les noms, secteurs d'activité et dates de fin d'exercice des 641 émetteurs non émergents qui faisaient partie de l'échantillon. Ces émetteurs avaient une fin d'exercice tombant entre le 31 décembre 2018 et le 31 mars 2019, et ont déposé une circulaire de sollicitation de procurations ou une notice annuelle avant le 31 juillet 2019.

Les autorités participantes ont déjà publié les données sous-jacentes relatives aux émetteurs inclus dans les quatre premiers examens annuels, exposés dans l'Avis multilatéral 58-307 du personnel des ACVM, l'Avis multilatéral 58-308 du personnel des ACVM, l'Avis multilatéral 58-309 du personnel des ACVM et l'Avis multilatéral 58-310 du personnel des ACVM.

# Parcours Inspirant



L'École du Barreau est très fière de présenter le parcours atypique, touchant et inspirant de M. Juba Sahrane. Originaire d'Algérie, M. Sahrane, qui est devenu non-voyant à la suite d'une tumeur cérébrale, est arrivé à Montréal en 2008 à l'âge de 14 ans. Quelque temps après son arrivée, il fait son entrée à l'École Jacques-Ouellette, qui est le seul établissement francophone offrant un enseignement spécialisé aux élèves ayant un handicap visuel. Toujours prêt à relever les défis, M. Sahrane doit tout réapprendre, s'adapter à son milieu social, redévelopper sa confiance et son mode de vie. Plein d'énergie et fort de ses nouveaux apprentissages, il intègre le Cégep Édouard-Montpetit en sciences humaines. Il entreprend son parcours en droit à l'UQAM | Université du Québec à Montréal de 2014 à 2017.

M. Sahrane a fait son entrée à l'École du Barreau à la session d'automne 2017. Il a suivi les cours préparatoires avant de faire la formation professionnelle de l'hiver 2018. Il a effectué son stage au Bureau International du Travail de Genève, en Suisse, en droit international du travail où il s'occupait notamment de l'implantation du régime d'assurance sur les accidents du travail et les maladies professionnelles dans les pays en voie de développement.

Actuellement à la Maîtrise en droit international et politique internationale appliquée (DIPIA) à l'Université de Sherbrooke, M. Sahrane travaille à la Régie Des Alcools, Des Courses Et Des Jeux, et ce, toujours en droit. L'École du Barreau lui souhaite un très bel avenir!

# Éthique et conformité

« Lorsque la vitesse des innovations dépasse la vitesse de création du droit, l'éthique devient un cadre de référence essentiel. Ce programme permet aux leaders d'identifier et de résoudre les dilemmes éthiques. C'est une condition à la création de la confiance. Si la confiance est bien la monnaie de l'Éthique, chacun sait que cette confiance ne s'achète pas; elle se gagne par ses choix et ses comportements. »

– Emmanuel Lulin

Directeur général de l'éthique et délégué du Président, L'Oréal



Ginette Depelteau  
Administratrice de sociétés



Jacques Lemay  
Professeur, HEC Montréal



Stéphane Rousseau  
Professeur, Université de Montréal



Emmanuel Lulin  
Directeur général de l'éthique, L'Oréal

Ce programme vous permettra de comprendre et d'intégrer concrètement des notions essentielles en éthique et conformité grâce à un contenu dynamique et pratique qui aura des impacts réels au sein de votre organisation. Il permet aux participants de :

- s'outiller afin de pouvoir implanter et gérer les dimensions éthiques et de conformité dans leur organisation;
- favoriser la transmission des meilleures pratiques en éthique et conformité au sein de leur organisation;
- développer leur expertise sur des thématiques de pointe;
- bonifier leurs connaissances en éthique et conformité et contribuer à la croissance de leur organisation;
- constituer une boîte à outils pratique afin de pouvoir mettre en place un programme éthique dans leur organisation;
- accroître leur réseau d'affaires en participant aux activités proposées (conférences, 5@7, etc.).

# La fin des travaux de restauration de l'édifice de la Cour suprême du Canada prévue pour 2028

Source : Services publics et Approvisionnement Canada

**S**ervices publics et Approvisionnement Canada (SPAC) s'engage à préserver ses biens patrimoniaux. Ce faisant, SPAC protège la santé et la sécurité des occupants et des visiteurs, écologise ses édifices, crée des emplois et stimule la croissance économique.

Le Ministère procède à la restauration de l'édifice emblématique de la Cour suprême du Canada, un bien patrimonial construit entre 1938 et 1940. L'édifice, qui abrite la Cour suprême du Canada, ses juges et son personnel, ainsi que 2 salles d'audience et des chambres de la Cour d'appel fédérale et la Cour fédérale, nécessite des travaux de restauration importants. Ces travaux devraient commencer en 2023 et se terminer en 2028.

L'édifice de la Cour suprême du Canada sera entièrement libéré pendant les travaux de restauration, et les juges et le personnel seront relogés à l'édifice commémoratif de l'Ouest. L'édifice commémoratif de l'Ouest, qui est vacant depuis 2008, fera l'objet de rénovations de 2019 à 2023 en vue d'être utilisé par la Cour suprême du Canada.

Les travaux de rénovation de l'édifice de la Cour suprême du Canada et de l'édifice commémoratif de l'Ouest généreront des retombées importantes pour l'économie locale et nationale grâce aux occasions de marchés qui en découleront. Les projets créeront des emplois dans l'industrie de la construction et les secteurs connexes comme les matériaux de construction, la fabrication et les services professionnels.

Une demande de propositions pour choisir une entreprise chargée de la planification et de la conception sera lancée au cours de l'été 2017. Un appel d'offres a déjà été lancé pour les travaux préliminaires visant l'édifice commémoratif de l'Ouest.

« En investissant dans les biens patrimoniaux, Services publics et Approvisionnement Canada veille à ce que le plus haut tribunal du Canada demeure fonctionnel pour les générations à venir. Par le fait même, cet important projet d'infrastructure permet au gouvernement de créer des emplois pour les travailleurs canadiens de la classe moyenne. »

— Steven MacKinnon  
Secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

## Faits en bref

SPAC veillera à ce que l'édifice commémoratif de l'Ouest qui accueille temporairement les occupants de l'édifice de la Cour suprême du Canada permette le bon fonctionnement du plus haut tribunal et des autres cours fédérales du Canada.

Lorsque les travaux seront terminés en 2028, l'édifice de la Cour suprême du Canada sera entièrement rénové et modernisé.

Comme prévu dans le budget de 2016, le gouvernement du Canada investit dans la réparation et la rénovation de son vaste éventail de propriétés et d'immeubles.

Le projet, qui a un budget établi à plus de 1 milliard de dollars, permettra de créer des emplois pour la classe moyenne.

# La nouvelle voix des avocats

Source : lesaffaires.com

**P**ROFESSION: AVOCAT. Les avocats seraient-ils jaloux des médecins? Alors que ces derniers voient leurs intérêts représentés par de puissantes fédérations, les avocats sont regroupés par secteur de droit (défense, immigration, famille, etc.) et peinent à parler d'une seule voix.

L'Association professionnelle des avocates et avocats du Québec (APAAQ), créée à l'automne 2018 et présentée au public un an plus tard, tente de les rassembler. « Aucun organisme ne se préoccupe des conditions de pratique et des conditions socioéconomiques des avocats, souligne Me Catia Larose, présidente de l'APAAQ. Depuis quelque temps, on sent une demande de la part de ces professionnels d'avoir un organisme qui parle en leur nom. »

L'un des principaux objectifs de l'APAAQ sera de revaloriser la profession, explique Me Catia Larose, qui déplore l'image écornée des avocats. On leur reproche d'être là pour faire de l'argent, de compliquer les procédures et d'envenimer les débats. Par exemple, dans le récent film *Marriage Story*, c'est lorsque les avocats se mêlent du divorce des deux personnages principaux que celui-ci devient acrimonieux.

« Pourtant, le rôle des avocats est d'aider les gens, de défendre leurs droits et de protéger leur patrimoine, fait valoir Me Larose. Ils sont là pour trouver des solutions et agissent surtout en prévention. À peine 15 % des quelque 27 000 membres du Barreau plaident devant la cour. Les autres appuient leurs clients d'autres manières. »

## Interlocuteur du gouvernement

L'APAAQ aimerait aussi intervenir dans des dossiers chauds, comme celui des tarifs offerts à l'aide juridique aux avocats en pratique privée, qui oppose le gouvernement provincial et le Barreau du Québec depuis 2017. Me Catia Larose admet qu'elle verrait bien son organisation se substituer à ce dernier comme interlocuteur du gouvernement dans ce conflit. « Le rôle du Barreau est de protéger le public, rappelle-t-elle. Il a donc peu de recours dans une telle négociation. S'il invite les avocats à faire des moyens de pression, il nuit au public. C'est à une association comme la nôtre d'agir. »



Photo: Mateus Campos Felipe pour Unsplash

Le bâtonnier du Québec, Me Paul-Matthieu Grondin, juge que les avocats ont le droit d'exercer leur liberté d'association. Il admet que le rôle du Barreau est de former ces professionnels, de les inspecter et d'imposer la discipline et non de défendre leurs intérêts. « Ils ont le droit de s'associer et de militer comme ils l'entendent », dit-il.

La jeune association compte environ 1 500 membres. Elle a été rejointe en décembre dernier par l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI). Cette dernière a inscrit ses quelque 300 membres en bloc à l'APAAQ et leur a payé les frais d'inscription pour la première année, tout en laissant à ceux qui désirent s'en retirer la liberté de le faire.

« Nos membres étaient assez enthousiastes envers l'APAAQ, confirme Me Stéphanie Valois, membre du conseil d'administration de l'AQAADI. Nous voyons un intérêt à avoir une association qui parle au nom des avocats, revalorise leur profession et intervient dans certains dossiers, comme celui des tarifs à l'aide juridique. »

L'APAAQ s'efforcera maintenant d'augmenter son nombre de membres, afin d'atteindre une masse critique suffisante pour devenir le porte-parole des avocats. Le recrutement a officiellement débuté en octobre dernier. « Nous souhaitons fédérer les membres des différentes associations sectorielles », précise Me Catia Larose.

# Investissement Québec investit 1,250,000 \$ pour assurer la relève de Wilson & Lafleur

**W**ilson & Lafleur Ltée est fier de confirmer l'obtention d'un prêt de 1 250 000 \$ d'Investissement Québec permettant à l'entreprise plus que centenaire de demeurer propriété d'actionnaires québécois.

Wilson & Lafleur Ltée, libraire et éditeur, fondée en 1909 et bien connue du monde juridique, contrôlée par des membres de la 3e génération de la famille Wilson, a passé entre les mains d'un groupe d'employés grâce à l'intervention d'Investissement Québec et une balance de prix de vente acceptée par la famille Wilson.

Le président-directeur général actuel depuis 1985, Claude Wilson, demeure président du conseil d'administration et directeur général pour une durée indéterminée. Il agira comme conseiller auprès des nouveaux actionnaires.

Les détenteurs actuels des actions majoritaires de l'entreprise, Claude Wilson, Claudette Wilson et Réal St-Georges (époux de feu Suzanne Wilson) sont fiers que la pérennité de l'entreprise fondée en 1909 par leur grand-père, soit assurée.

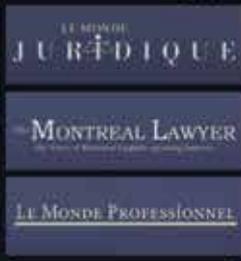
Les trois nouveaux actionnaires, Pierre Couillard, Magalie Tremblay-Piché et Cynthia St-Pierre, assureront la relève et continueront de livrer un service à la clientèle impeccable qui a toujours fait la réputation



De gauche à droite, Magalie Piché Tremblay, Pierre Couillard, Cynthia St-Pierre. En arrière-plan, Claude Wilson, qui agira comme président du conseil et directeur-général. Au mur J.A. Wilson, premier président de la compagnie.

tion de l'entreprise.

« Grâce à la vision et à la détermination de son équipe de direction, et avec l'arrivée de nouveaux actionnaires dynamiques et ambitieux, Wilson & Lafleur est en excellente position pour propulser ses activités encore plus loin. Nous sommes heureux de soutenir ces jeunes entrepreneurs et de contribuer au développement d'une PME qui brille par sa compétence et la qualité de son service », a déclaré Guy LeBlanc, président-directeur général d'Investissement Québec.



Le Monde Juridique

The Montreal Lawyer

Le monde professionnel



## Les dernières actualités



**4 février 2020**  
**Nomination d'une diplômée, première femme Lieutenant-Colonel Honoraire de l'histoire du Royal Canadian Hussars**

Ancré dans la tradition militaire de la cavalerie, le Royal Canadian Hussars (Montréal) a célébré l'an dernier le 60e anniversaire de la fusion qui a mené à sa création et a souligné 200 ans de présence de la cavalerie à Montréal. En effet, le

Royal Canadian Hussars (Montréal) constitue l'une des deux plus anciennes unités de cavalerie [...]

[Lire la suite](#)



**4 février 2020**  
**Mode de scrutin et démocratie**

Photo prise lors du lancement en Novembre 2016 du livre d'André Larocque sur Robert Burns, juge et autrefois ministre du cabinet de René Lévesque. De gauche

à droite, Me Claude Béland (décedé récemment), André Larocque et Roméo Bouchard. Ce mémoire unique présenté par André Larocque à la Commission qui examine le projet de loi [...]

[Lire la suite](#)

**2 février 2020**  
**LJT Avocats accueille dans ses rangs l'équipe de Papineau Avocats**

LJT Avocats est fier d'annoncer que l'équipe de Papineau Avocats, experte en droit de la copropriété et en droit immobilier, se joint au cabinet. Ensemble, ils ont fait le choix d'unir leurs forces leur permettant ainsi de s'imposer comme la référence en droit de la copropriété et de l'immobilier au Québec. Pionnière et experts de pointe [...]

[Lire la suite](#)

## Dernières parutions



**10 décembre 2019**  
**Volume 25, numéro 4**

[Lire la suite](#)

## News Highlights

**29 janvier 2020**  
**CHANGEMENT FAVORABLE DES RÈGLES SUR LES DROITS DES PASSAGERS**

Une nouvelle loi, le Règlement sur la protection des passagers aériens (RPPA, DORS/2019-150), est entrée en vigueur au Canada le 15 décembre. Grâce à elle, les passagers voyageant au départ ou à destination du Canada, et ce sur toute compagnie aérienne, bénéficieront de meilleures normes de traitement, de communications plus rapides et d'une plus grande indemnisation en cas [...]

[Read more](#)

**25 janvier 2020**  
**9/11 Families Outraged by New Reports Detailing Efforts to Conceal Saudi Involvement in Terrorist Attacks**

New reports from the New York Times and Pro Publica detail the efforts by the United States Government to conceal Saudi Arabia's involvement in the terrorist attacks on September 11, 2001. The new report shows how F.B.I. agents persisted in investigating Saudi connections to the 9/11 attacks for more than a decade, despite resistance from the [...]

[Read more](#)



**25 janvier 2020**  
**Brownstein: Beloved L'Orchidée is reborn but spareribs stay the same**

There was much moaning and gnashing of teeth when the landmark L'Orchidée de Chine closed a little over a year ago after more than three decades on Peel street. Oh

joy! Oh bliss! The best dry garlic spareribs in Montreal and, according to some aficionados, the greatest in this galaxy are back and ready to [...]

[Read more](#)

## Latest Release



**14 novembre 2019**  
**Volume 5, number 3**

[Read more](#)



Association des avocats de la région de Montréal





Travailler ensemble  
pour un monde meilleur

## Comment réagir lorsqu'un litige ou des allégations d'irrégularités menacent la situation financière ou la réputation d'une organisation?

Faites appel dès maintenant aux professionnels chevronnés des Services de juricomptabilité et de soutien à l'intégrité d'EY.

- ▶ Enquêtes et conformité
- ▶ Réclamations et litiges
- ▶ Gestion de la preuve électronique
- ▶ Analyse juricomptable de données
- ▶ Intervention en cas de cyberincidents

Pour en savoir plus, communiquez avec nos leaders ou visitez-nous à [ey.com/ca/fr](https://ey.com/ca/fr).



Meilleure la question, meilleure la réponse.  
Pour un monde meilleur.

### **Benoît Legault**

Associé  
[benoit.legault@ca.ey.com](mailto:benoit.legault@ca.ey.com)  
+1 514 874 4637

### **François Auclair**

Chef d'équipe senior  
[francois.auclair@ca.ey.com](mailto:francois.auclair@ca.ey.com)  
+1 514 879 6685

### **Julie Bellemare**

Chef d'équipe senior  
[julie.bellemare@ca.ey.com](mailto:julie.bellemare@ca.ey.com)  
+1 514 879 2686

### **Aïsha Brillant**

Chef d'équipe senior  
[aisha.brillant@ca.ey.com](mailto:aisha.brillant@ca.ey.com)  
+1 514 879 8273